

PETITE BIBLIOTHEQUE N° 25

Hippolyte DUCOS

(1881-1970)

par

M.L. GUILLEMIN

Professeur d'histoire retraité (Saint-Gaudens)

Hippolyte DUCOS

Hippolyte DUCOS a eu le privilège de faire une longue et remarquable carrière politique, essentiellement sous la bannière du radicalisme. Commencée en 1919, elle s'est déroulée presque sans interruption jusqu'à sa mort, en 1970, sous trois Républiques : la IIIème, la VIème et les débuts de la Vème.

Fils d'agriculteurs, H. Ducos naît le 3 octobre 1891, dans une famille de 5 enfants, à Saint-André, petite commune du canton d'AURIGNAC. Boursier, il accomplit de brillantes études secondaires au Collège de Revel, où Vincent AURIOL est son condisciple. Il poursuit ses études supérieures à la Faculté de Montpellier, obtient la licence puis l'agrégation ès-lettres en 1912, alors qu'il enseigne en rhétorique au lycée d'Albi, après un passage à Carcassonne, Foix et Montauban. Il sera toute sa vie un ardent défenseur de la culture gréco-latine.

Mais la carrière professorale d'H. Ducos est interrompue par la guerre qu'apporte le bel été 14, après 10 ans de paix précaire. Mobilisé dès le premier jour, il est cinq fois blessé. Sa valeureuse conduite lui vaut 4 citations, la Légion d'honneur à titre militaire décernée sur le champ de bataille, et la croix de guerre à son retour du front (1).

1918 : la paix enfin signée, le pays va lentement panser ses plaies et les institutions retrouver leur fonctionnement normal. En 1919, H. Ducos se lance dans l'arène politique, attiré par le parti républicain, radical et radical-socialiste, grand parti national de gauche formé en 1901. Il est d'abord élu conseiller général du canton de Barbazan, puis, après quelques mois d'enseignement au lycée Pierre de Fermat à Toulouse, les élections législatives du 16 novembre, qui ont lieu, pour la première fois depuis 1885, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle par département, lui permettent d'entrer triomphalement au PALAIS-BOURBON, en tête des radicaux haut-garonnais, et en compagnie de son colistier le Recteur GHEUSI.

Dans cette "chambre bleu horizon", où les élus sont presque tous des anciens combattants, et la droite majoritaire sous le nom de Bloc National, H. Ducos présente en 1921 sa première proposition de loi sur l'organisation de l'enseignement post-scolaire, mettant en lumière "les besoins de la FRANCE en cerveaux clairs, caractères bien trempés, et corps robustes" (2). Il s'affirme de plus en plus comme un homme politique de talent. En 1924, tête de liste du parti-radical dans la Haute-Garonne, il mène campagne contre le Bloc National, est confortablement réélu, mais sans colistier cette fois. Militant dévoué et écouté, souvent rapporteur dans les Congrès, il devient vice-président du parti-radical en 1926 (3).

Pendant l'entre-deux guerres, il fait preuve d'une intense activité. La liste est longue des fonctions qu'il occupe, des responsabilités qu'il assume. Il est principalement :

- Président de la Commission de l'enseignement de la Chambre.
- Vice-président de la Commission des Finances (1924-32).
- Sous-secrétaire à l'Instruction Publique, chargé de l'enseignement technique (juin 1932-janvier 1933) dans les gouvernements HERRIOT et PAUL BONCOUR.
- Sous-secrétaire d'Etat à l'Instruction Publique, chargé de l'Education physique (janvier-octobre 1933) dans le premier gouvernement DALADIER.
- Ministre des Pensions (octobre 1933-février 1934) dans les cabinets SARRAUT, CHAUTEMPS et le deuxième cabinet DALADIER.
- Vice-Président de la Chambre des Députés (1936-1940).
- Sous-secrétaire d'Etat à la Défense Nationale (septembre 1939-avril 1940) dans le troisième gouvernement DALADIER, puis le Cabinet Paul REYNAUD (mars-avril 1940).
- enfin, Président du PALAIS de l'Enseignement à l'Esposition Universelle de 1937 (4).

Dans tous les domaines qu'il a en charge, H. Ducos travaille inlassablement, s'acquitte de sa tâche avec rigueur, compétence, dévouement. En matière d'enseignement, il a le sens de la modernité, s'intéresse à la formation des jeunes, ne défend pas seulement les "humanistes", mais aussi "l'école unique, l'enseignement technique, le sport, la gratuité des études secondaires (établie progressivement à partir de 1930). Aux Pensions, il est apprécié de ses anciens frères d'armes, et dans cette France de l'entre-deux-guerres, essentiellement rurale, se penche sur tous les problèmes agricoles

qui touchent le pays, ou particulièrement sa région. Que de rapports, de propositions de lois présentés sur des sujets divers !

En juillet 1940, la "débâcle", le désarroi des Français, la défaite et l'armistice le rangent parmi les Parlementaires (569) qui votent les pleins pouvoirs au Maréchal PETAIN pour donner une nouvelle constitution à la France. Il ne sera pas parmi les 80 ! Mais pendant les années sombres de la guerre, il refuse la soumission à l'occupant nazi et la politique de collaboration du régime de VICHY. L'histoire le retrouve naturellement dans les rangs de la Résistance : participation au mouvement COMBAT et à l'organisation des Parlementaires résistants, diffusion de journaux clandestins (Franc-Tireur), création d'une section locale du M.U.R., réunions clandestines à Saint-Gaudens ou Albi, soutien apporté en 1944 au maquis d'Aspet, en accord avec le Commandant MARTY, son ami (5). En 1945, cette action lui vaut d'être relevé de l'inéligibilité parlementaire.

1944-45 : la France retrouve la liberté et la démocratie. 1946 : La IVème République voit le jour. C'est en 1947 qu'Hippolyte DUCOS reprend le combat politique. Des mandats d'élu local lui sont d'abord confiés ; ils lui seront constamment renouvelés jusqu'à sa mort : maire de la petite commune de LILHAC, et conseiller général du canton de L'ISLE-EN-DODON. Le parti radical revient peu à peu sur la scène politique, composante de la 3ème FORCE (1947-1952). Aux élections de 1951, qui se déroulent au scrutin de liste départemental à la représentation proportionnelle, rétablie par la Constitution de 1946, et selon la loi des apparentements, H. Ducos revient au PALAIS-BOURBON, élu sur la liste radicale-socialiste conduite par Maurice BOURGES-MAUNOURY, apparentée aux listes socialistes et M.R.P.. Il dépasse le score moyen des colistiers. Dans l'hémicycle, il retrouve sa place au groupe radical et radical-socialiste. Ensuite, il est constamment réélu député de la Haute-Garonne : en 1956, dans les mêmes conditions qu'en 1951 - apparenté aux socialistes - puis en 1958-1962-1967-1968 au scrutin uninominal majoritaire à 2 tours, dans le cadre de l'arrondissement de Saint-Gaudens (6ème circonscription). Ainsi, il sera encore à la fois témoin et acteur d'une longue période de notre histoire nationale marquée par le passage de la IVème à la Vème République, l'installation de nos institutions, les onze ans de Présidence du Général de Gaulle (1958-1969) et les débuts de la Présidence de G. POMPIDOU (1969-1974).

En 1958, il a fait campagne pour le texte de la nouvelle Constitution qui, présenté au pays le 28 septembre, a obtenu près de 80 % des voix. Cette prise de position l'a mis en opposition avec la majorité de sa fédération départementale, conduite par BOURGES-MAUNOURY, et amené à siéger d'abord parmi les députés NON-INSCRITS, puis à l'ENTENTE DEMOCRATIQUE (6).

En 1962, il adhère au CARTEL des NON, et après dissolution de l'Assemblée Nationale par le Général de GAULLE, est réélu au 2ème tour à Saint-Gaudens, l'emportant sur le socialiste Jean LASSERRE (7). C'est après les élections de mars 1967 qu'il réintègre le parti radical, composante - avec la S.F.I.O. l'U.D.S.R. et les "clubs" de réflexion politique - de la F.G.D.S. (Fédération de la Gauche DEMOCRATE et SOCIALISTE) créée en 1965 par F. MITTERAND pour soutenir sa candidature à la PRESIDENCE de la République. En avril 1967, il succède, à 86 ans, au chanoine KIR, et en tant que doyen de l'Assemblée, a l'honneur de prononcer le discours d'ouverture de la législature, affirmant toujours avec force son attachement à l'humanisme dans une civilisation de plus en plus technicienne.

Peu avant sa mort, il refuse, comme René BILLERE, député radical des Hautes-Pyrénées, de marcher dans le sillage des radicaux qui, sous l'influence de leur secrétaire général J.J. SERVAN-SCHREIBER, ont rompu leur apparentement au groupe socialiste. Avec rigueur, il proclame sa fidélité à l'union de la GAUCHE, "sans laquelle il n'y a pas de démocratie" (8).

Même si des luttes après, l'ont souvent opposé aux socialistes, cette formule lapidaire semble bien résumer sa percée politique profonde.

Sous la IVème et la Vème Républiques, son combat en faveur des grandes idées démocratiques s'est poursuivi, en particulier au sein de plusieurs commissions, de 1951 à 1958, et à l'UNESCO, en tant que représentant de l'Assemblée Nationale dans la Commission française. Les problèmes de l'enseignement sont restés au sein de ses préoccupations : notamment, il s'est prononcé pour la prolongation de l'obligation scolaire jusqu'à 16 ans, l'extension du système des bourses, l'attribution d'une allocation-salaire aux étudiants en cycle terminal de formation, en fait pour une plus grande démocratisation de l'éducation par la gratuité.

Actif à PARIS, il a été également pendant toute sa carrière, entièrement dévoué, sur le terrain, au Comminges et aux Commingeois. Sa finesse d'esprit, sa simplicité, son allant sont devenus légendaires. Nul n'ignorait qu'il n'irait pas en vain place du Nord à Saint-Gaudens (9), où étaient installés son bureau et ses fidèles secrétaires - Mme PUJOL, puis M. CAUBET - solliciter l'aide du député DUCOS.

Les médailles départementale et communale viennent du reste s'ajouter à toutes les distinctions honorifiques qu'il a reçues, ainsi que les titres d'officier d'académie, de commandeur du mérite hongrois et du mérite agricole de la République espagnole.

C'est sans conteste une forte et fructueuse carrière politique qu'a su conduire H. DUCOS. Ce Commingeois éminent méritait bien d'être honoré aujourd'hui par la mesure votée à l'unanimité par le Conseil municipal de Saint-Gaudens, le 9 mars 1990 sur proposition de M. le Docteur RICOME, présentée par M. le Maire Pierre ORTET : la place du Nord où il a tant œuvré portera désormais son nom.

M.L. GUILLAUMIN
Professeur d'histoire retraité
Saint-Gaudens.

NOTES

- (1) Archives départementales de la Haute-Garonne.
Archives du journal La Dépêche du Midi (novembre 1970).
Archives de l'Assemblée Nationale (Dictionnaire des
Parlementaires).
- (2) - d° -
- (3) - d° -
- (4) Archives de l'Assemblée Nationale.
Archives départementales et journal La Dépêche du Midi
(novembre 1970).
- (5) Article du "Monde" du 17 novembre 1970, signé André BALLEET.
Archives Assemblée Nationale (Dictionnaire des Parlementaires).
- (6) Journal "Le Monde". 17 novembre 1970.
- (7) Dictionnaire des Parlementaires.
- (8) Article du journal "Le Monde", 17 novembre 1970.
- (9) Témoignage de Mme Pujol, Saint-Gaudens.

PETITE BIBLIOTHEQUE N° 25

Hippolyte DUCOS

(1881 - 1970)

par

M.L. GUILLEMIN

Professeur d'histoire retraité (Saint-Gaudens)

Hippolyte DUCOS

Hippolyte DUCOS a eu le privilège de faire une longue et remarquable carrière politique, essentiellement sous la bannière du radicalisme. Commencée en 1919, elle s'est déroulée presque sans interruption jusqu'à sa mort, en 1970, sous trois Républiques : la IIIème, la VIème et les débuts de la Vème.

Fils d'agriculteurs, H. Ducos naît le 3 octobre 1881, dans une famille de 5 enfants, à Saint-André, petite commune du canton d'AURIGNAC. Boursier, il accomplit de brillantes études secondaires au Collège de Revel, où Vincent AURIOL est son condisciple. Il poursuit ses études supérieures à la Faculté de Montpellier, obtient la licence puis l'agrégation ès-lettres en 1912, alors qu'il enseigne en rhétorique au lycée d'Albi, après un passage à Carcassonne, Foix et Montauban. Il sera toute sa vie un ardent défenseur de la culture gréco-latine.

Mais la carrière professorale d'H. Ducos est interrompue par la guerre qu'apporte le bel été 14, après 10 ans de paix précaire. Mobilisé dès le premier jour, il est cinq fois blessé. Sa valeureuse conduite lui vaut 4 citations, la Légion d'honneur à titre militaire décernée sur le champ de bataille, et la croix de guerre à son retour du front (1).

1918 : la paix enfin signée, le pays va lentement panser ses plaies et les institutions retrouver leur fonctionnement normal. En 1919, H. Ducos se lance dans l'arène politique, attiré par le parti républicain, radical et radical-socialiste, grand parti national de gauche formé en 1901. Il est d'abord élu conseiller général du canton de Barbazan, puis, après quelques mois d'enseignement au lycée Pierre de Fermat à Toulouse, les élections législatives du 16 novembre, qui ont lieu, pour la première fois depuis 1885, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle par département, lui permettent d'entrer triomphalement au PALAIS-BOURBON, en tête des radicaux haut-garonnais, et en compagnie de son colistier le Recteur GHEUSI.

Dans cette "chambre bleu horizon", où les élus sont presque tous des anciens combattants, et la droite majoritaire sous le nom de Bloc National, H. Ducos présente en 1921 sa première proposition de loi sur l'organisation de l'enseignement post-scolaire, mettant en lumière "les besoins de la FRANCE en cerveaux clairs, caractères bien trempés, et corps robustes" (2). Il s'affirme de plus en plus comme un homme politique de talent. En 1924, tête de liste du parti-radical dans la Haute-Garonne, il mène campagne contre le Bloc National, est confortablement réélu, mais sans colistier cette fois. Militant dévoué et écouté, souvent rapporteur dans les Congrès, il devient vice-président du parti-radical en 1926 (3).

Pendant l'entre-deux guerres, il fait preuve d'une intense activité. La liste est longue des fonctions qu'il occupe, des responsabilités qu'il assume. Il est principalement :

- Président de la Commission de l'enseignement de la Chambre.
- Vice-président de la Commission des Finances (1924-32).
- Sous-secrétaire à l'Instruction Publique, chargé de l'enseignement technique (juin 1932-janvier 1933) dans les gouvernements HERRIOT et PAUL BONCOUR.
- Sous-secrétaire d'Etat à l'Instruction Publique, chargé de l'Education physique (janvier-octobre 1933) dans le premier gouvernement DALADIER.
- Ministre des Pensions (octobre 1933-février 1934) dans les cabinets SARRAUT, CHAUTEMPS et le deuxième cabinet DALADIER.
- Vice-Président de la Chambre des Députés (1936-1940).
- Sous-secrétaire d'Etat à la Défense Nationale (septembre 1939-avril 1940) dans le troisième gouvernement DALADIER, puis le Cabinet Paul REYNAUD (mars-avril 1940).
- enfin, Président du PALAIS de l'Enseignement à l'Esposition Universelle de 1937 (4).

Dans tous les domaines qu'il a en charge, H. Ducos travaille inlassablement, s'acquitte de sa tâche avec rigueur, compétence, dévouement. En matière d'enseignement, il a le sens de la modernité, s'intéresse à la formation des jeunes, ne défend pas seulement les "humanistes", mais aussi "l'école unique, l'enseignement technique, le sport, la gratuité des études secondaires (établie progressivement à partir de 1930). Aux Pensions, il est apprécié de ses anciens frères d'armes, et dans cette France de l'entre-deux-guerres, essentiellement rurale, se penche sur tous les problèmes agricoles

qui touchent le pays, ou particulièrement sa région. Que de rapports, de propositions de lois présentés sur des sujets divers !

En juillet 1940, la "débâcle", le désarroi des Français, la défaite et l'armistice le rangent parmi les Parlementaires (569) qui votent les pleins pouvoirs au Maréchal PETAIN pour donner une nouvelle constitution à la France. Il ne sera pas parmi les 80 ! Mais pendant les années sombres de la guerre, il refuse la soumission à l'occupant nazi et la politique de collaboration du régime de VICHY. L'histoire le retrouve naturellement dans les rangs de la Résistance : participation au mouvement COMBAT et à l'organisation des Parlementaires résistants, diffusion de journaux clandestins (Franc-Tireur), création d'une section locale du M.U.R., réunions clandestines à Saint-Gaudens ou Albi, soutien apporté en 1944 au maquis d'Aspet, en accord avec le Commandant MARTY, son ami (5). En 1945, cette action lui vaut d'être relevé de l'inéligibilité parlementaire.

1944-45 : la France retrouve la liberté et la démocratie. 1946 : La IVème République voit le jour. C'est en 1947 qu'Hippolyte DUCOS reprend le combat politique. Des mandats d'élu local lui sont d'abord confiés ; ils lui seront constamment renouvelés jusqu'à sa mort : maire de la petite commune de LILHAC, et conseiller général du canton de L'ISLE-EN-DODON. Le parti radical revient peu à peu sur la scène politique, composante de la 3ème FORCE (1947-1952). Aux élections de 1951, qui se déroulent au scrutin de liste départemental à la représentation proportionnelle, rétablie par la Constitution de 1946, et selon la loi des apparentements, H. Ducos revient au PALAIS-BOURBON, élu sur la liste radicale-socialiste conduite par Maurice BOURGES-MAUNOURY, apparentée aux listes socialistes et M.R.P.. Il dépasse le score moyen des colistiers. Dans l'hémicycle, il retrouve sa place au groupe radical et radical-socialiste. Ensuite, il est constamment réélu député de la Haute-Garonne : en 1956, dans les mêmes conditions qu'en 1951 - apparenté aux socialistes - puis en 1958-1962-1967-1968 au scrutin uninominal majoritaire à 2 tours, dans le cadre de l'arrondissement de Saint-Gaudens (6ème circonscription). Ainsi, il sera encore à la fois témoin et acteur d'une longue période de notre histoire nationale marquée par le passage de la IVème à la Vème République, l'installation de nos institutions, les onze ans de Présidence du Général de Gaulle (1958-1969) et les débuts de la Présidence de G. POMPIDOU (1969-1974).

En 1958, il a fait campagne pour le texte de la nouvelle Constitution qui, présenté au pays le 28 septembre, a obtenu près de 80 % des voix. Cette prise de position l'a mis en opposition avec la majorité de sa fédération départementale, conduite par BOURGES-MAUNOURY, et amené à siéger d'abord parmi les députés NON-INSCRITS, puis à l'ENTENTE DEMOCRATIQUE (6).

En 1962, il adhère au CARTEL des NON, et après dissolution de l'Assemblée Nationale par le Général de GAULLE, est réélu au 2ème tour à Saint-Gaudens, l'emportant sur le socialiste Jean LASSERRE (7). C'est après les élections de mars 1967 qu'il réintègre le parti radical, composante - avec la S.F.I.O. l'U.D.S.R. et les "clubs" de réflexion politique - de la F.G.D.S. (Fédération de la Gauche DEMOCRATE et SOCIALISTE) créée en 1965 par F. MITTERAND pour soutenir sa candidature à la PRESIDENCE de la République. En avril 1967, il succède, à 86 ans, au chanoine KIR, et en tant que doyen de l'Assemblée, a l'honneur de prononcer le discours d'ouverture de la législature, affirmant toujours avec force son attachement à l'humanisme dans une civilisation de plus en plus technicienne.

Peu avant sa mort, il refuse, comme René BILLERE, député radical des Hautes-Pyrénées, de marcher dans le sillage des radicaux qui, sous l'influence de leur secrétaire général J.J. SERVAN-SCHREIBER, ont rompu leur apparentement au groupe socialiste. Avec rigueur, il proclame sa fidélité à l'union de la GAUCHE, "sans laquelle il n'y a pas de démocratie" (8).

Même si des luttes après, l'ont souvent opposé aux socialistes, cette formule lapidaire semble bien résumer sa percée politique profonde.

Sous la IVème et la Vème Républiques, son combat en faveur des grandes idées démocratiques s'est poursuivi, en particulier au sein de plusieurs commissions, de 1951 à 1958, et à l'UNESCO, en tant que représentant de l'Assemblée Nationale dans la Commission française. Les problèmes de l'enseignement sont restés au sein de ses préoccupations : notamment, il s'est prononcé pour la prolongation de l'obligation scolaire jusqu'à 16 ans, l'extension du système des bourses, l'attribution d'une allocation-salaire aux étudiants en cycle terminal de formation, en fait pour une plus grande démocratisation de l'éducation par la gratuité.

Actif à PARIS, il a été également pendant toute sa carrière, entièrement dévoué, sur le terrain, au Comminges et aux Commingeois. Sa finesse d'esprit, sa simplicité, son allant sont devenus légendaires. Nul n'ignorait qu'il n'irait pas en vain place du Nord à Saint-Gaudens (9), où étaient installés son bureau et ses fidèles secrétaires - Mme PUJOL, puis M. CAUBET - solliciter l'aide du député DUCOS.

Les médailles départementale et communale viennent du reste s'ajouter à toutes les distinctions honorifiques qu'il a reçues, ainsi que les titres d'officier d'académie, de commandeur du mérite hongrois et du mérite agricole de la République espagnole.

C'est sans conteste une forte et fructueuse carrière politique qu'a su conduire H. DUCOS. Ce Commingeois éminent méritait bien d'être honoré aujourd'hui par la mesure votée à l'unanimité par le Conseil municipal de Saint-Gaudens, le 9 mars 1990 sur proposition de M. le Docteur RICOME, présentée par M. le Maire Pierre ORTET : la place du Nord où il a tant œuvré portera désormais son nom.

M.L. GUILLAUMIN
Professeur d'histoire retraité
Saint-Gaudens.

NOTES

- (1) Archives départementales de la Haute-Garonne.
Archives du journal La Dépêche du Midi (novembre 1970).
Archives de l'Assemblée Nationale (Dictionnaire des
Parlementaires).
- (2) - d° -
- (3) - d° -
- (4) Archives de l'Assemblée Nationale.
Archives départementales et journal La Dépêche du Midi
(novembre 1970).
- (5) Article du "Monde" du 17 novembre 1970, signé André BALLET.
Archives Assemblée Nationale (Dictionnaire des Parlementaires).
- (6) Journal "Le Monde". 17 novembre 1970.
- (7) Dictionnaire des Parlementaires.
- (8) Article du journal "Le Monde", 17 novembre 1970.
- (9) Témoignage de Mme Pujol, Saint-Gaudens.